

Figure 1
QUELQUES RÉFORMES INDUSTRIELLES (1991-1995)

- Réduction de 17 à 8 du nombre des secteurs d'activités réservés au contrôle de l'État
- Approbation systématique des projets d'investissement comportant une participation étrangère maximale de 51 %
- Promotion de l'investissement étranger dans les secteurs des mines, du transport aérien, de l'électricité et des télécommunications
- Réduction du taux d'imposition des sociétés, à 40 % pour les sociétés indiennes et à 55 % pour les sociétés étrangères
- Exonération d'impôt de cinq ans pour les investissements industriels dans les régions défavorisées
- Réduction générale des droits de douane, notamment sur les importations, et des barrières commerciales
- Convertibilité de la roupie pour les comptes courants
- Adhésion à l'Organisation mondiale du commerce
- Simplification de la réglementation applicable à plusieurs secteurs, dont les mines, par le gouvernement central et par ceux des États suivants : Haryana, Kerala, Madhya Pradesh, Orissa, Panjab, Rajasthan et Bengale-Occidental.

Il est trop tôt pour évaluer l'effet de ces réformes. Selon la Banque asiatique de développement, le PIB indien s'accroîtra de 6,1 % en 1995 et de 6,5 % en 1996. Quoique rassurants par rapport aux chiffres mondiaux, de tels résultats laisseraient l'Inde derrière les « tigres » de l'Asie du Sud-Est. Du point de vue de l'Occident, le gouvernement indien continue d'intervenir beaucoup dans le domaine économique pour réaliser ses objectifs sociaux. Il est généralement admis que l'inefficacité de la bureaucratie indienne réduit le potentiel de croissance du pays. L'infrastructure de l'Inde, notamment en matière d'électricité et de communications, ne suffit pas à la demande. Le rythme des efforts de libéralisation, à l'échelle des États, est souvent irrégulier. Malgré tout, le mouvement réformateur semble bien établi et emporte l'assentiment général de la population. L'investisseur étranger n'a jamais reçu meilleur accueil depuis l'accession de l'Inde à l'indépendance.

Le secteur minier - ampleur, résultats et tendances

En Inde, le contexte politique antérieur à 1991 fait qu'environ 90 % du secteur minier reste entre les mains de l'État. À toutes fins utiles, les installations de production de charbon appartiennent entièrement au gouvernement et il en est de même pour le plomb et le zinc, le cuivre, l'or et les diamants. On relève une participation appréciable du secteur privé dans les domaines du minerai de fer, de la chromite de fer et du manganèse. Le secteur privé est également, dans l'ensemble, prédominant dans l'exploitation des minéraux industriels. On peut d'ailleurs se procurer, sur demande, un profil des principaux producteurs.

Il y a actuellement en Inde environ 4 400 mines en exploitation, quoique le ministère des Mines n'en classe que 300 parmi les mines « importantes ».

L'exploration minière a elle aussi été financée en grande partie par des fonds publics. La plupart des travaux ont été accomplis par le GSI, avec l'aide d'organismes similaires relevant des États. La